

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20230630CM076 -

L'an deux mille vingt trois, le trente juin, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 23 juin 2023, s'est légalement réuni, en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Excusés :

Monsieur FRADIN a donné pouvoir à Madame JALLET
Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT
Monsieur LUCIUS a donné pouvoir à Monsieur LAVIALLE
Madame LEMAY a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA
Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE
Monsieur RENELIER a donné pouvoir à Monsieur OUARAB

Absents :

Madame ACQUART, Monsieur ROBIN, Madame BOURET, Madame TAFFOUREAU

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Romain MERCIER

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 10/07/2023
Nombre de conseillers votants : 31 Publication le 13/07/2023

20230630CM076 - Subvention de projet à l'association AMASCO et PETITS DEBROUILLARDS

Dans le cadre de sa politique en faveur des quartiers prioritaires et en application de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et de l'appel à projet 2023 du contrat ville d'Orléans Métropole, la ville de Saint-Jean de Braye souhaite soutenir en complément de l'État, les projets d'associations œuvrant pour le bénéfice des habitants du quartier du Pont Bordeau.

1- L'AMASCO

L'Amasco est une association d'égalité des chances, spécialisée dans les vacances "apprenantes". Elle a pour objectif, par des ateliers, de stimuler le goût d'apprendre des enfants au moment où ils structurent leur rapport aux apprentissages. Le projet s'adresse aux enfants en risque de décrochage.

Les enfants accueillis sont orientés par des partenaires locaux (écoles, centres sociaux, associations, réussite éducative). Ils sont majoritairement issus de familles résidant dans le quartier prioritaire ou à proximité. Dans une volonté de mixité sociale, les ateliers sont ouverts à toutes et tous.

Les équipes sont pluridisciplinaires entre enseignants, futurs enseignants, et professionnels de l'animation, avec un taux d'encadrement d'1 adulte pour 5 enfants. Le groupe peut aller de 10 à 25 enfants.

Les pédagogies sont actives et ludiques et les activités très variées (robotique, éloquence, jeux de société, arts visuels, jeux de plein air, etc) permettant d'identifier des appétences particulières des enfants.

L'association vise une implication des parents, à travers des échanges de photos d'activités par réseau social, et par des bilans pédagogiques oraux et écrits en fin de semaine.

Ces semaines d'ateliers ludiques et éducatifs, pendant les vacances, s'organisent sur 5 jours en journée complète avec accueil ouvert de 8h30 à 18h30 et se dérouleront à l'école Louis Petit.

Il est proposé d'octroyer 1 000 € pour la réalisation de deux semaines d'activités.

2- LES PETITS DEBROUILLARDS

Les Petits Débrouillards constituent le premier réseau national d'éducation populaire à la culture scientifique et technique, agitateurs de curiosité et cultivateurs d'esprit critique depuis 1984. La démarche est basée sur l'expérimentation afin de développer un regard curieux et informé sur le monde qui nous entoure. Ils proposent des animations ludiques, au cours desquelles les participants réalisent des expériences, observent, discutent, jouent, se posent des questions, réalisent des projets et apprennent à apprendre, et à se tromper, tout en s'amusant.

La déclinaison du projet dans le quartier du Pont Bordeau, en lien avec les partenaires locaux et encadré par des animateurs formés, se décompose en deux temps :

- Un temps fort d'une semaine durant l'été « La science en bas de chez toi ». C'est un dispositif d'animation estivale en pied d'immeuble d'une semaine d'activités ludiques de culture scientifique et technique à destination des jeunes de 6 à 16 ans et de leurs familles. Les jours d'activité sont positionnés du mardi au samedi de 15 à 19h afin que les parents puissent assister à la valorisation des activités le dernier jour.
- Un temps de présence régulière par une action de 30 heures d'animation dans le cadre d'un club de sciences, sur une période de plusieurs semaines consécutives au dernier trimestre de l'année 2023.

Les participants s'approprient les expériences, investigations et mises en situation proposées, découvrent à leur rythme les différents phénomènes et voient leurs applications dans la vie quotidienne. La dernière séance fait l'objet d'une restitution afin de valoriser le travail des enfants sur la période.

Les thématiques abordées sont diverses, issues de campagnes nationales du réseau des Petits Débrouillards ou des demandes des partenaires. Transitions écologiques et sociales, climat, numérique, habitat et cadre de vie, biodiversité, déchets, vivre-ensemble, etc., sont autant de thèmes qui sont travaillés avec les jeunes de façon à susciter le questionnement et afin de mettre en place une démarche d'investigation, au travers d'une dynamique de groupe.

Il est proposé d'octroyer 382 € pour la réalisation de ces deux temps d'activités.

Ceci étant exposé,

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- de verser une subvention de projet de 1000 € à l'association AMASCO

- de verser une subvention de projet de 382 € à l'association PETITS DÉBROUILLARDS

Cette dépense sera imputée en 800-65748-210576

Pour extrait conforme
Fait à Saint-Jean de Braye, le 4 juillet 2023
Pour le Maire - Conseillère départementale du
Loiret et par délégation,
L'adjointe déléguée à la communication et aux
affaires générales



Colette

Colette MARTIN-CHABBERT

